



DÉMANTÈLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE, C'est NON !

Le Gouvernement Macron accumule **les mesures contre les travailleurs** : ordonnances contre le code du travail, la médecine du travail, le droit syndical... **Les agent.e.s de la Fonction publique ne sont pas épargnés** : gel de la valeur du point d'indice *ad vitam aeternam*, rétablissement de la journée de carence, hausse de la CSG à 1.7%, 120 000 suppressions de postes dans la Fonction publique sur le quinquennat. S'y ajoutent **les mesures CAP2022** : accélération de la précarisation, qui touche déjà plus de 20 % des agents du secteur, accentuation du salaire au mérite, suppressions d'emplois, transferts de missions et privatisations, plan social de départs « volontaires », attaques contre les instances représentatives du personnel, CT, CHSCT, CAP, CPE,... Alors que grâce à la Loi Travail XXL les plans de licenciement se multiplient (Carrefour, Peugeot, Casto, Pimkie, ...), les pouvoirs en place continuent de monter les salariés entre eux en stigmatisant certaines catégories de travailleurs.



LE 22 MARS 2018

PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS

Défendons toutes et tous la Fonction publique !

« **les ordonnances permettent le dialogue Social...** » Édouard Philippe

E. Macron avait promis de « moderniser le statut des fonctionnaires ». Son premier ministre veut **supprimer des missions** et les **privatiser**. Ils s'attaquent à la SNCF et l'usage des ordonnances se généralise.

Dans l'ESR, nous ne sommes pas en reste !

Un cavalier législatif, **machine de guerre contre le service public national d'enseignement supérieur et de recherche (ESR)**, a été introduit dans le projet de loi pour « une société de confiance ». Il autorise le gouvernement à prendre par ordonnance des mesures permettant de « **faciliter le regroupement des établissements d'ESR par l'expérimentation de nouveaux modes d'organisation** ». Fin février, la ministre a annoncé vouloir accélérer le **processus de restructuration** des établissements.

C'est la porte ouverte à une gestion locale et différenciée des missions et des personnels au prétexte de l'excellence. Cela s'articule avec tous les projets portés par le gouvernement dans les domaines de l'éducation et de l'ESR : **Fusion** au détriment des missions et des personnels **Plan étudiants** avec sélection et tri social, immixtion des **blocs de compétences** substituant progressivement les certifications aux diplômes et qualifications, **fragilisation du baccalauréat**... Tous concourent à la **remise en cause des garanties collectives** des travailleuses et des travailleurs.

Un statut pour quoi faire ?

Le statut général des fonctionnaires, élaboré à partir de 1983, est bâti sur le principe d'« **utilité commune** » issu de la Révolution française.

Il a été construit autour de 3 principes :

- **L'égalité**, fondé sur l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 – l'accès aux emplois publics doit se faire par la voie du concours.
- **L'indépendance**, prévoyant la séparation du grade et de l'emploi, caractéristique du système dit « de la carrière » qui protège le fonctionnaire, propriétaire de son grade, de l'arbitraire et des pressions politiques et économiques et garanti au citoyen un traitement égalitaire et l'accès au service public.
- **La responsabilité** qui fonde la conception du **fonctionnaire-citoyen** (exigence de neutralité) et **garantir à tous et toutes, sur tout le territoire, le droit et l'accès aux services publics, en assurant à chaque citoyen-ne impartialité, neutralité, laïcité et égalité de traitement.**

Pour garantir et défendre un Service public national d'ESR, laïque, démocratique et émancipateur pour toutes et tous sur tout le territoire, la CGT FERC Sup ne cessera de lutter contre la restructuration territoriale et la régionalisation de l'ESR, la mise en concurrence des établissements et l'insaturation de la sélection pour entrer à l'université.

Les gouvernements, les étiquettes politiques se sont succédé, leurs programmes également : RGPP, LOLF, MAP... Mais **la politique sous-tendue est toujours la même !** Les lois « LRU » dont nous continuons à demander l'abrogation se traduisent par de multiples réformes **remettant gravement en cause les garanties collectives** de l'ensemble des personnels et de toutes les salarié·e·s. Avec l'alibi du niveau de la dette et des dépenses publiques justifiant l'austérité, **c'est le principe même de service public qui est attaqué.** C'est ainsi que l'ESR subit de plein fouet un **plan de restructuration/dislocation d'ampleur** accompagné d'une restriction de l'accès à des études supérieures, de la diminution de la qualité des formations et des actions de recherche réalisées dans nos établissements.

Les conséquences concrètes pour tous les personnels

Administratifs, techniques, bibliothèques, enseignants et enseignants-chercheurs

- Suppressions d'emplois de fonctionnaires et **recours quasi systématique aux contractuels** qui institutionnalise la précarité (70 000 précaires ans l'ESR).
- **Augmentation de la charge de travail** alors que **le nombre d'étudiants augmente et que la sélection est instaurée.**
- Disparition des emplois de **catégorie C** qui sont souvent remplacés par des **étudiant·e·s vacataires.**
- **Externalisation** grandissante (DSI, entretiens, maintenance...) qui **vide le travail de sa substance.**
- Gestion « managériale locale » des personnels reportée vers les seuls chefs d'établissements : **recrutement à discrétion des chefs d'établissements**, rémunérations à la tête du client par la **multiplication des primes.** Tentative de **modulation de service** des enseignant·e·s chercheur·e·s ou de **contrôle hiérarchique** contraire à leur statut.
- Remise en cause des accords sur le **temps de travail** avec notamment l'allongement des périodes de travail et d'**ouverture des bibliothèques.**
- Misère de financement et de moyens humains qui détruisent les **conditions de travail** et provoquent à la fois du **mal travail** et l'**épuisement** des personnels.

La CGT FERC Sup lutte pour qu'**aucune atteinte à la santé ou à la sécurité** des travailleurs·ses ne reste ignorée et pour **engager la responsabilité** civile et pénale de l'employeur.

Face à la désorganisation généralisée et systématique du travail, est venu le temps de la Riposte et de la convergence des luttes pour la reconnaissance des métiers et des qualifications des travailleurs et travailleuses et la nécessité de faire évoluer leurs carrières et rémunérations.

Les conséquences concrètes pour tous les usagers

- Recours accru aux **financements privés** et aux **Partenariats Public Privé (PPP)** avec, à terme, l'**augmentation des frais d'inscription** : recours à l'**emprunt** et **endettement** pour financer ses études.
- **Sélection** et **Plan étudiants** : restriction de l'accès à l'enseignement supérieur et **exclusion** au prétexte de l'**« excellence »** et de la lutte pour la **réussite en Licence**, modification du contenu et du volume horaire des formations.
- **Apprentissage** et **« professionnalisation »** des études visant la seule **« employabilité »** du diplômé au détriment du projet pédagogique, des socles de savoirs disciplinaires. **Mainmise du MEDEF** sur les contenus, les cursus et l'organisation des études.
- Casse du **cadre national des diplômes** et instauration des **blocs de compétences, certifications** ou labels délivrés par des **officines privées.**
- **Concurrence** entre établissements que le patronat évaluera en fonction de **classements**, notamment en matière d'**employabilité des diplômé·e·s.**
- **Démantèlement** des organismes de recherche publique : même logique de **financiarisation**, du tout **profit**, de **« rentabilité »** et de mise en **concurrence.**

La CGT FERC Sup lutte contre la **marchandisation de l'éducation et de l'ESR** et pour le maintien :

- du **caractère national des diplômes**, base de la reconnaissance des **qualifications** qui constituent le socle des **conventions collectives** et des **statuts.**
- du **BAC** comme **1^{er} grade universitaire**, ouvrant droit à l'inscription dans l'université de son choix.

Le 22 Mars 2018

toutes et tous ensemble dans le cadre de l'appel intersyndicale CGT, FO,

Solidaires, FSU, FAFP, CFTC **pour :**

Les missions du service public qui doivent être en accord avec les besoins sociaux du pays

Un plan de développement de l'ESR public, avec des postes statutaires et des investissements

Un service public d'ESR national, laïque, démocratique et émancipateur, accessible librement, sans sélection ni frais d'inscription, pour toutes et tous, sur tout le territoire

La défense du statut de fonctionnaire de l'État garant d'un Service public assurant un traitement égalitaire à chaque citoyen·n